

LA CHARTE DU TRANSFO

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EST UN DROIT DES CITOYENS

Le droit de savoir et la liberté de dire sont deux principes fondamentaux d'une démocratie véritable, forte et vivante.

L'ambition du Transfo est de les défendre et de les promouvoir grâce à la coopération de professionnels de l'information se mettant au service du public.

Sans information libre sur la réalité, ambitieuse dans ses moyens et pluraliste dans ses fins, il ne saurait y avoir d'authentique délibération démocratique. Régime de tous les citoyen.ne.s, sans privilège de naissance, de diplôme ou de fortune, d'origine ou de genre, **une démocratie vraie suppose que toutes et tous soient pareillement informés pour être libres dans leurs choix et autonomes dans leurs décisions.**

De ce droit du public à connaître les faits et les opinions procède l'ensemble des devoirs et des droits des journalistes. Leur première obligation est à l'égard de la vérité des faits. Leur première discipline est la recherche d'informations vérifiées, sourcées et contextualisées. Leur première loyauté est envers les citoyen.ne.s et prime toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

LA CONFIANCE DANS L'INFORMATION PASSE PAR LA PARTICIPATION DES CITOYENS

Le Transfo est **un lieu de rencontre et de partage** entre, d'une part, des **médias** (numériques et imprimés, écrits et audiovisuels) dont les rédactions partagent des valeurs démocratiques d'indépendance professionnelle et de pluralisme éditorial et, d'autre part, **les publics auxquels ils s'adressent** dans le respect de leur diversité sociale, culturelle, spirituelle, générationnelle, sexuelle. Les activités du Transfo – expositions, formations, ateliers, conférences, débats, projections, rencontres, colloques – visent à **associer les citoyen.ne.s aux défis démocratiques et aux enjeux professionnels d'une information de qualité, soucieuse de l'intérêt public.**

LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION SUPPOSE LE PLURALISME DE LA PRESSE

Le Transfo héberge des médias résidents, qui ont la responsabilité de l'animer, et accueille des médias usagers qui ont la liberté de l'utiliser.

Les médias résidents ont en commun une indépendance économique qui fonde leur liberté. Ils ne dépendent pas d'in-

térêts extérieurs aux métiers de l'information et vivent prioritairement du soutien du public. Ils assument une gestion démocratique, collective et transparente, de leurs entreprises quel qu'en soit le statut juridique.

Les médias usagers souscrivent aux principes fondateurs énoncés dans ce projet, quelle que soit leur situation capitaliste. Leurs rédactions s'engagent à les défendre, y compris, si nécessaire, face à leurs actionnaires. **Elles contribuent à l'animation du Transfo en utilisant ses potentialités et ses espaces pour des activités ou des événements publics.**

Qu'ils soient usagers ou résidents, tous les médias du Transfo s'engagent à ne pas relayer des opinions à caractère raciste, xénophobe, révisionniste, négationniste; ni des propos injurieux, diffamatoires, discriminants, envers une personne ou un groupe de personnes, en raison de leur origine, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une religion, tout comme de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap.

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, 1948

« La publicité de la vie politique est la sauvegarde du peuple. »

Jean-Sylvain Bailly, premier maire de Paris, 1789

« Parler de liberté n'a de sens qu'à condition que ce soit la liberté de dire aux gens ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre. »

George Orwell, préface à La Ferme des animaux, 1945

LA RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE APPELLE UNE INVENTION DÉMOCRATIQUE

Le Transfo entend incarner la **nouvelle révolution industrielle** (numérique/digitale) dans sa dimension démocratique la plus manifeste et concrète : l'extension du droit de savoir et de la liberté de dire. Son souci prioritaire de l'innovation technologique sera mis au service d'une **double ambition, éditoriale et sociétale, afin d'élever le débat public et de renforcer l'information de qualité.**

En accueillant des médias et des métiers qui en sont les acteurs, en facilitant des relations coopératives entre eux (pratiques solidaires, souci du bien commun, responsabilités éthiques) et en inventant un lieu participatif (d'accueil, de débats, de rencontres, de circulations et d'échanges), il entend faire le lien entre tradition et modernité : tirer vers le mieux disant démocratique l'information à l'ère numérique.

Accueilli par un ancien « poste de transformation », il fait symboliquement écho aux défis déjà posés par la précédente révolution industrielle, celle dont le moteur technologique était l'électricité qui permit l'avènement de la presse de masse. L'engagement de toutes celles et tous ceux qui le feront vivre, y résideront ou l'utiliseront, est de tout faire pour éviter la répétition tragique des aveuglements d'hier où les innovations techniques de la modernité, loin de les empêcher, furent mises au service d'une brutalisation de l'humanité, de catastrophes écologiques destructrices et de régimes autoritaires.

CHARTRE

d'engagement des médias résidents

Le Transfo héberge des médias résidents, qui ont la responsabilité de l'animer, et accueille des médias usagers, qui ont la liberté de l'utiliser.

Les médias résidents ont en commun une indépendance économique qui fonde leur liberté, c'est-à-dire qu'ils ne dépendent pas d'intérêts extérieurs aux métiers de l'information et vivent prioritairement du soutien de leur public. Ils assument une gestion démocratique, collective et transparente, de leurs entreprises quel qu'en soit le statut juridique.

Les médias usagers souscrivent aux principes fondateurs énoncés dans la charte du Transfo, quelle que soit leur situation capitaliste. Leurs rédactions s'engagent à défendre ces principes, y compris, si nécessaire, face à leurs actionnaires. Ces médias contribuent à l'animation du Transfo en utilisant ses potentialités et ses espaces pour des activités ou des événements publics.

Qu'ils soient usagers ou résidents, tous les médias du Transfo s'engagent à ne pas relayer des opinions à caractère raciste, xénophobe, révisionniste, négationniste ; ni des propos injurieux, diffamatoires, discriminants, envers une personne ou un groupe de personnes, en raison de leur origine, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une religion, tout comme de leur genre, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap.

Les médias¹ qui souhaitent devenir résidents soumettent leur candidature à l'instance de gouvernance du Transfo, qui examine celles-ci au regard du nombre de poste de travail vacants et de la surface disponible. Les médias résidents seront choisis au regard de leur engagement sur les points suivants :

1. INDÉPENDANCE ÉDITORIALE

Les médias résidents s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer l'indépendance éditoriale de leurs rédactions, dans le respect de la Charte de Munich des droits et des devoirs des journalistes. Ils produisent et diffusent une information d'utilité publique, critique et libre, rigoureuse, originale, sourcée, vérifiée, quelles que soient les thématiques de leurs médias, le public et le support de diffusion.

2. INDÉPENDANCE CAPITALISTIQUE

L'indépendance économique est garantie par le fait de ne pas dépendre d'intérêts extérieurs aux métiers de l'information. Pour les entreprises ou coopératives, cela signifie que la majorité du capital appartient à des personnes physiques et/ou des personnes morales tirant l'essentiel de leurs revenus du secteur des médias. Pour les associations, que les revenus sont diversifiés et indépendants de toute influence de la part de financeurs, qu'ils soient publics ou privés.

De plus, les dirigeants et les actionnaires, de part leurs autres activités (professionnelles, électives,...), ne doivent pas se trouver dans une situation de conflit d'intérêts par rapport à la structure éditrice².

3. SOLVABILITÉ ÉCONOMIQUE

Les médias résidents sont en capacité, grâce aux ressources générées par leur activité, d'honorer leur participation aux frais de fonctionnement et au loyer du Transfo.

Toutefois des postes de travail seront mis à disposition à des conditions privilégiées et pour une durée limitée pour des

structures ayant des moyens trop modestes.

4. PARTICIPATION À L'ANIMATION DU TRANSFO

Les médias résidents s'engagent à faire vivre le Transfo, à l'animer, à contribuer à son développement et à son rayonnement, en organisant des activités en direction du grand public, en s'engageant dans des activités de mutualisation et en facilitant les relations coopératives avec les autres structures résidentes.

5. GESTION COLLECTIVE, DÉMOCRATIQUE ET TRANSPARENTE

Quel que soit leur statut – associations, coopératives, entreprises – les structures résidentes accordent une grande importance à la gestion collective et démocratique de leurs médias, ainsi qu'à la transparence de leur fonctionnement et de leur gestion (mentions légales, publication annuelle des comptes, publicité des organes de gouvernance, des actionnaires, des fonds publics et privés mobilisés, publication d'une charte de déontologie,...).

6. DES MÉDIAS Tournés vers l'innovation numérique

Le Transfo entend incarner la nouvelle révolution industrielle, numérique, dans sa dimension démocratique la plus manifeste et concrète : l'extension du droit de savoir et de la liberté de dire. Les médias résidents portent le souci de l'innovation technologique, mise au service d'une double ambition, éditoriale et sociétale, afin d'élever le débat public et de renforcer l'information de qualité.

7. DES MÉDIAS AUX PRATIQUES SOCIALES EXEMPLAIRES

Les médias résidents appliquent les différentes conventions collectives des sociétés de presse. Ils s'engagent à proposer un paiement en salaire aux membres de leur rédaction et aux collaborateurs en charge de la production de contenus.

8. DES MÉDIAS ÉCOLOGIQUEMENT ENGAGÉS

Les médias résidents portent en commun le souci de faire du Transfo un lieu exemplaire d'un point de vue écologique (impact énergétique, gestion des déchets, gestion des ressources en eau...), et s'engagent à faire vivre cette exemplarité au sein de leur structure.

9. DES MÉDIAS SOUCIEUX DE FAIRE VIVRE LA PARITÉ

Les médias résidents portent une grande attention à la place des femmes dans le secteur de la presse et s'engagent à faire vivre la parité, que ce soit dans leurs rédactions ou à tous les postes de responsabilité au sein de leur organisation. Ils pratiquent une égalité salariale entre les femmes et les hommes.

10. PLURALISME ET DIVERSITÉ

Au-delà de ces engagements, l'instance de gouvernance du Transfo veillera, dans le choix des médias résidents, à respecter un équilibre entre les différents types de structures, afin de garantir le pluralisme et d'assurer le plus grande diversité possible au sein du Transfo :

- diversité des supports de publication (numérique, imprimé, audiovisuel, télévision, radio,...)
- diversité de lignes éditoriales
- diversité de tailles de médias
- diversité de thématiques traitées
- diversité de public et de lectorat.

¹ Pourront être également résidents au sein du Transfo des éditeurs, ainsi que des structures ayant une activité liée au secteur de la presse indépendante (éducation aux médias, formation, développement web, collectifs de journalistes indépendants,...). Des éléments concernant ces structures seront ajoutés dans la version finale de cette charte.

² Définition tirée des statuts du Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne (Spiil), partenaire du Transfo.

TRIBUNE

LE MONDE DU 15 OCTOBRE 2018

Pour une maison de la liberté de la presse à Paris

Nous souhaitons qu'un lieu démocratique dévolu à la liberté de la presse puisse enfin voir le jour au cœur de la capitale française. C'est pourquoi nous soutenons le projet d'une « Maison des médias libres » candidat au concours « Réinventer Paris 2 » de la Mairie de Paris, pour acquérir et réhabiliter – grâce à la structure ad hoc « Le Transfo » – le très symbolique immeuble « Nation 1 » situé dans le XI^e arrondissement de Paris.

Ce serait à la fois un lieu public de rencontre et d'échange, d'exposition et de formation autour du journalisme et un lieu professionnel proposant des locaux à des médias unis par la défense de l'indépendance et de la liberté de l'information. La grande diversité des promoteurs de ce projet* en garantit le pluralisme, tout comme leur engagement à faire de ce lieu un espace de débat et de réflexion, d'expérimentation, de promotion de nouvelles formes de production et de diffusion de l'information, ouvert à tous les publics et accessible à tous les médias qui le souhaitent.

Le droit de savoir et la liberté de dire sont en effet deux principes fondamentaux d'une démocratie véritable, forte et vivante. Le droit à l'information, à la libre expression et à la libre critique, ainsi qu'à la diversité des opinions est une liberté fondamentale de tout être humain. Sans information libre sur la réalité, ambitieuse dans ses moyens et pluraliste dans ses fins, il ne saurait y avoir d'authentique délibération démocratique. Refusant les privilèges de naissance, de diplôme ou de fortune, d'origine ou de genre, une démocratie vraie suppose que toutes et tous soient pareillement informés pour être libres dans leurs choix et autonomes dans leurs décisions.

C'est à Paris que fut énoncée, par celui qui allait devenir le premier maire de la capitale française, la définition la plus radicale de cette liberté d'informer comme droit fondamental : « *La publicité de la vie politique est la sauvegarde du peuple* », déclarait en 1789 Jean-Sylvain Bailly, l'année de la première Déclaration des droits de l'Homme qui affirme la « *libre communication* » comme « *un des droits les plus précieux de l'homme* ».

C'est aussi à Paris que, lors des Trois Glorieuses de juillet 1830, plusieurs centaines d'ouvriers et d'artisans des faubourgs populaires de l'Est de la capitale donnèrent leur vie pour défendre la liberté de la presse contre les ordonnances de Charles X qui entendaient la restreindre alors qu'elle n'était que balbutiante.

UNE INFORMATION DE QUALITÉ

C'est encore à Paris que, plus près de nous, eut lieu le martyre le plus emblématique de la haine que portent toutes les intolérances à cette liberté aussi précieuse que fragile : le 7 janvier 2015, dans ses locaux du XI^e arrondissement de la capitale, la rédaction de *Charlie Hebdo* était décimée au nom d'une idéologie totalitaire acharnée à détruire la liberté de dire et de critiquer, de penser et de caricaturer.

Pourtant, malgré tous ces symboles, Paris n'a pas de lieu dévolu à la liberté de la presse. Première destination touristique mondiale, considérée comme la plus populaire au monde, la capitale de la France ne propose aucun endroit incarnant et faisant vivre ce droit fondamental en offrant des expositions, des rencontres, des films, des débats, des colloques, des ateliers, des formations, etc., au public le plus large et notamment aux jeunes – à qui il est essentiel de transmettre la nécessité de défendre ce droit à une information rigoureuse, libre et indépendante.

La question de l'information, de sa qualité et de son intégrité, de son pluralisme et de son indépendance, de la confiance du public dans les médias, est plus que jamais au cœur du doute qui mine nos démocraties. Avec la révolution numérique, le journalisme vit une crise historique, tout à la fois industrielle, technologique et professionnelle, commerciale et économique, culturelle et morale, qui appelle des réflexions collectives, des expériences partagées, des échanges renouvelés, entre professionnels mais surtout avec l'ensemble des citoyens, pour inventer et construire ensemble la presse d'aujourd'hui et de demain. Défiée par le règne du divertissement, l'information de qualité, exigeante et indépendante, est fragilisée tandis que les mensonges de la propagande mettent de nouveau en péril les démocraties.

Porté par des acteurs de la société civile, le projet de la « Maison des médias libres » rencontre les défis de notre époque. Face à la crise de civilisation qui menace le vivant et, par conséquent, l'humanité, les réponses étroitement économiques et obstinément marchandes, loin d'apporter des solutions, aggravent la situation. C'est pourquoi nous avons, plus que jamais, besoin de lieux où nous retrouver tous ensemble, pour défendre et promouvoir ces deux idéaux qui tissent l'imaginaire démocratique : le droit de savoir et la liberté de dire.

Christophe André, psychiatre et écrivain ; **Agnès b.**, styliste ; **Etienne Balibar**, philosophe ; **Patrick Boucheron**, professeur au Collège de France ; **William Bourdon**, avocat ; **Edouard Brézin**, physicien, membre de l'Académie des sciences ; **Michel Broué**, mathématicien ; **Julia Cagé**, économiste ; **Jérôme Clément**, ancien président d'Arte ; **Daniel Cohen**, économiste ; **Catherine Corsini**, réalisatrice et comédienne ; **Costa-Gavras**, cinéaste, président de la Cinémathèque française ; **Matali Crasset**, designer industriel ; **Jean Daniel**, éditorialiste, co-fondateur du *Nouvel Observateur* ; **Jean-Paul Delevoye**, ancien médiateur de la République ; **Mireille Delmas-Marty**, professeur au Collège de France ; **Nacira Guénif**, sociologue et anthropologue ; **Alexandre Jardin**, écrivain ; **Pierre Joxe**, avocat, ancien membre du Conseil constitutionnel ; **Laurence Méhaignerie**, présidente de *Citizen Capital* ; **Jean-Pierre Mignard**, avocat ; **Miss.Tic**, artiste plasticienne et poète ; **Edgar Morin**, sociologue et philosophe ; **Pierre Nora**, historien, membre de l'Académie française ; **Claire Nouvian**, présidente de *Bloom* ; **Michelle Perrot**, historienne ; **Thomas Piketty**, économiste ; **Myriam Revault d'Allonnes**, philosophe ; **Pierre Rosanvallon**, professeur au Collège de France ; **Henri Seydoux**, PDG de Parrot ; **Christian Streiff**, vice-président du conseil de surveillance de Safran ; **Christiane Taubira**, ancienne ministre.